

Nous avons débattu ce projet de loi toute la matinée et les seuls propos qui nous sont venus d'en face ont été quelques déclarations très brèves du ministre de la Justice, qui a dit que le gouvernement devait imposer la clôture sur la mesure législative portant récupération des pensions, le projet de loi C-28.

Nous n'avons absolument aucune preuve que les députés d'en face ont prêté l'oreille à quelque observation que ce soit qui a été faite par les Canadiens à propos de ce projet de loi—ils ne l'ont fait ni en comité, ni au cours du débat tenu ici, à la Chambre des communes, et certainement pas dans des contacts directs avec les Canadiens.

Tout juste avant ce débat, j'ai présenté ce matin une pétition signée par des habitants de Big River, en Saskatchewan. C'est une petite localité située dans le nord de ma circonscription, The Battlefords—Meadow Lake, elle-même dans le nord-ouest de la Saskatchewan.

Les personnes âgées de cette localité m'ont fait parvenir une pétition qui leur a été remise par La Voix—Le Réseau des aînés. Ces habitants de cette petite localité du nord de la Saskatchewan ajoutaient leur signature à celle d'autres Canadiens et personnes âgées de toutes les régions du pays qui disent au gouvernement qu'il ne peut pas récupérer la pension de sécurité de la vieillesse et les allocations familiales ou puiser de l'argent dans les poches des personnes âgées et sacrifier le principe de l'universalité.

Le gouvernement a-t-il prêté l'oreille à ces pétitions? A-t-il écouté les pétitions qui ont été présentées par les autres députés de la Chambre et que nous avons entendus jour après jour dans cette enceinte? Pensez-vous!

J'ai écouté le débat tenu à la Chambre. Je n'ai pas entendu beaucoup de députés de l'autre côté de la Chambre prendre la parole. De toute évidence, ils doivent écouter, s'ils ne parlent pas. Mais s'ils écoutent, alors pourquoi ne font-ils pas ce que la population du Canada leur propose?

C'est comme pour les autres propos que nous avons entendus pendant les quelques dernières minutes au sujet des taux d'intérêt. Ce que nous avons entendu pendant la période des questions tout à l'heure ne laisse subsister aucun doute. Le gouvernement écoute-t-il la population du Canada, les petites entreprises de l'Ouest et les agriculteurs au sujet des taux d'intérêt? Non, il ne les écoute pas.

Attribution de temps

A-t-il tenu compte de l'avis des Canadiens à propos de VIA Rail? A-t-il prêté l'oreille aux doléances des personnes âgées et des étudiants de tous les coins du pays qui utilisent VIA Rail? A-t-il tenu compte de l'avis des touristes qui ont voyagé tout l'été par train et ont déclaré que les services offerts par VIA Rail étaient de qualité, sans être les meilleurs. Non, il n'en a tenu aucun compte. Il ne fait pas attention non plus à leur opinion sur le projet de loi C-28. Il ne tient pas compte de leur avis sur la disposition de récupération ni sur l'universalité. C'est une honte que le gouvernement veuille nous imposer des mesures semblables. Voilà ce que je réponds, ce que répondent au gouvernement mes électeurs et les habitants de Big River, comme en fait foi la pétition que j'ai présentée ce matin.

Ce projet de loi entraîne un véritable chaos. D'après ce que j'ai vu aux séances du comité et d'après les amendements ainsi que toute la confusion dans laquelle s'est déroulée la présentation de ce projet de loi, il est certain que le gouvernement aurait mieux à faire que d'imposer la clôture sur ce projet de loi et d'accélérer son adoption. En effet, il pourrait tout faire pour le retirer et présenter à la place un projet de loi sans faille et juste, par lequel il montrerait qu'il peut diriger non seulement l'étude de ce projet de loi, mais aussi l'économie.

Une voix: Et qu'il se préoccupe du sort des Canadiens.

M. Taylor: Parfaitement. Mon collègue a tout à fait raison. Il a mal géré l'économie et mal dirigé l'examen de cette mesure législative dont nous ne voulons absolument pas.

Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps, mais je veux dire une chose du projet de loi. Le C-28 prévoit essentiellement la récupération de la pension de vieillesse. C'est le résultat qu'on obtient en n'indexant pas pleinement le programme, ce qui est une atteinte à l'universalité.

Je voudrais livrer quelques réflexions. De toute évidence, le gouvernement abolit l'universalité en n'indexant pas pleinement le chiffre de 50 000 \$ qu'il appelle seuil. Si l'inflation croît de 4,5 p. 100 l'année prochaine, le seuil ne s'élèvera que de 1,5 p. 100. Cela signifie qu'avec le temps, à cause de l'inflation, nous serons de plus en plus nombreux à être coincés.

Voici des exemples concernant la sécurité de la vieillesse. Une personne de 25 ans qui gagnerait 25 000 \$ par année le reste de sa vie se fera reprendre une partie de sa